

» A lire lundi

ON VOTE CE WEEK-END! Les habitants de Coppet doivent dire s'ils acceptent une hausse d'impôts, ceux de Bassins s'ils veulent acheter la chaufferie de la piscine et Chavannes doit élire deux municipaux et un syndic.

INFOS EXPRESS

L'UAPE du Couchant à bout touchant

NYON Mise à l'enquête hier, l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) du Couchant vit ses dernières heures en format papier. Si la procédure se déroule sans opposition, le premier coup de pelle serait en effet donné courant mai, pour une ouverture agendée au 4 janvier 2010. A leur rentrée de vacances de Noël, 48 écoliers, dont la tranche d'âge n'est pas encore définie, pourront ainsi découvrir cette nouvelle structure appelée à les accueillir avant et après les cours, ainsi que pour le repas de midi. Une salle polyvalente de 120 m² leur servira tantôt de réfectoire, tantôt de lieu d'activité, alors que deux autres salles, plus petites, leur permettront de se reposer ou de s'occuper différemment. A noter encore que la construction sera certifiée Minergie Eco. **G. B.**

75 places projetées au Collège du Léman

APPLES «Nous avons un mélange épouvantable de véhicules et de piétons», explique le syndic, Claude-Alain Roulet. Pour régler ce problème, le PPA Sous-le-Collège prévoit d'aménager une aire pour la dépose des enfants, ainsi que 75 places de parc. Les travaux devraient être finis pour la rentrée. Le dossier d'enquête est consultable au greffe jusqu'au 6 avril. **A. MN**

L'univers fantasmagorique de Fellini au Musée Forel

MORGES

En accueillant l'exposition «Rêves de Venise et autres songes», axée sur le *Casanova* de Fellini, le Musée Forel se pare d'un florilège de pièces inédites.

ANETKA MÜHLEMANN

La vie est douce au Musée Forel! Son conservateur, Yvan Schwab, ne peut cacher son enthousiasme devant ce «projet exceptionnel». Un hôte prestigieux est, en effet, l'invité de ses murs, du 13 mars au 2 août. Une exposition consacrée à Federico Fellini — et alimentée par les trésors détenus par la Fondation Fellini pour le cinéma — permet de découvrir l'univers onirique du réalisateur italien. Spécifiquement autour de son film *Casanova*.

La présentation de «Rêves de Venise et autres songes» est conçue autour de trois thématiques propres au maestro. En premier lieu, une rétrospective, illustrée d'une série d'objets et de photos, retrace les conditions de tournage de *Casanova*. L'envers du décor rend tangible cette demeure baroque propre à l'univers fellinien. L'exemple le plus parlant est assurément la gigantesque tête de Vénus confectionnée par des habitués du Carnaval de Viareggio. «A l'époque, les effets spéciaux étaient réels», témoigne Gérard Morin. Le Lausannois, président d'honneur de la Fondation Fellini, était alors aux premières loges puisqu'il côtoya durant vingt-trois ans le réalisateur italien, dont il fut l'assistant ainsi que le secrétaire privé (24 heures du 27 février).

La seconde partie révèle une activité essentielle pour le génie du septième art. Pour exprimer ses idées et faire pénétrer ses collaborateurs dans son monde

hors norme, Fellini recourait systématiquement au papier et au stylo. Les dessins s'enchaînaient à la pelle. Avec une passion dévorante, il ne cessait de croquer ce qui le hantait et ce qui l'entourait, comme pour mieux se l'approprier. Un auto-portrait le représentant en femme atteste du mal-être qui l'habitait: il se sentait (trop) fortement lié à sa mère. Tout comme Casanova...

A la place des acteurs

Le troisième angle est celui de la direction. Animé d'un besoin obsessionnel de tout contrôler, le réalisateur n'hésitait pas à prendre la place des acteurs pour leur expliquer «sa» vision des choses. Plusieurs clichés évoquent cette tyrannie.

L'expo présente aussi un documentaire tout juste bouclé. Quant au Ciné-Club de Morges, il s'allie à l'événement en projetant *Fellini Roma* le 17 mars et *Amarcord* le 23 mars à Beausobre. ■



PASSIONNÉ Depuis leur première rencontre, en 1963, Gérald Morin n'a cessé d'admirer le «monstre sacré» qu'est Federico Fellini à ses yeux. Quant aux anecdotes sur le réalisateur, son ancien secrétaire privé en connaît un registre, qu'il conte inlassablement. **MORGES, LE 6 MARS 2009**

» Des documents et des objets exceptionnels à découvrir



Marcello Mastroianni et Federico Fellini ont tourné plusieurs films ensemble, dont *La Dolce Vita*, *Huit et demi* ou encore *Fellini Roma*.

Clap ayant appartenu au machiniste de *Casanova*. Gérard Morin, assistant réalisateur lors du tournage, l'a obtenu à l'époque en échange d'une bouteille de whisky! S'avouant «fétichiste», il a récolté près de 9500 objets liés à Federico Fellini.



En attendant Nyon, la région soigne sa com'

CONSEIL RÉGIONAL

Réuni jeudi soir, l'organe régional a très largement accepté de se donner les moyens d'informer correctement la population. Seule la commune de Prangins a préféré attendre l'arrivée de Nyon. Un ralliement semble-t-il agendé à début 2010.

«A quoi bon soigner la communication d'une région si son chef-lieu n'est même pas intégré au processus?» C'est ainsi que Jean-Jacques Brugger, municipal à Prangins, justifiait l'abstention de sa commune dans le vote du seul préavis présenté jeudi soir aux délégués du Conseil régional. Préavis visant à développer la communication entre l'organe, ses partenaires et la population, dont le crédit de 90 000 francs a été accepté par tous les autres membres.

Syndic fonceur

Reste que la question nyonnaise agite toujours plus les débats intercommunaux. Plus pour longtemps, à en croire le président du Conseil, Pierre-André Romanens. «Le moins que l'on puisse dire, c'est que le

nouveau syndic fonce et veut nous rejoindre au plus vite. C'est d'ailleurs la seule chose que je puisse dire pour l'instant...»

De Marseille, Daniel Rossellat se montre à peine plus loquace. «Nous avons effectivement déjà eu plusieurs séances avec M. Romanens, afin d'étudier les besoins de chacun et de développer une feuille de route permettant de fixer un agenda clair sur la suite des opérations. Il y a encore beaucoup de travail, mais l'idée est de le voter en Municipalité d'ici à fin avril et de présenter un préavis au Conseil communal avant la fin de l'année.» En somme, Nyon compte se greffer enfin au Conseil régional aux premiers jours de l'an prochain.

Effet catalyseur

Pierre-André Romanens, lui, ose même le futur: «L'arrivée du chef-lieu en notre sein aura sans doute pour effet de convaincre Crans-près-Céligny et Bursinel de nous rejoindre. Ces deux communes n'attendent en effet que ça. Quant à Bassins (ndlr: lire ci-contre), la problématique est différente puisque le syndic est farouchement opposé au Conseil régional. Mais là aussi, nous avons bon espoir...» **G. B.**



«L'objectif est clairement d'entrer début 2010 au Conseil régional. Mais rien n'est encore gagné»

DANIEL ROSSELLAT
SYNDIC DE NYON



«L'arrivée de Nyon en notre sein aura pour effet de convaincre Crans et Bursinel de nous rejoindre aussi»

PIERRE-ANDRÉ ROMANENS
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

Et pourquoi Bassins n'adhérerait pas?

Avec Nyon, Bassins est l'une des rares communes à toujours avoir refusé d'entrer au Conseil régional. Jeudi soir devant le Conseil communal, François Martignier a demandé que des représentants de l'institution

régionale soient invités à venir la présenter aux Bachenards. Le syndic, Didier Lohri, s'est engagé à organiser une telle séance d'information à laquelle d'autres thèmes seront ajoutés. Une ouverture? **M. JOT.**

Encore une nouvelle version du projet d'école

BASSINS

Le Conseil demande à l'exécutif de revoir à la hausse le projet de bâtiment scolaire dont une toute première mouture avait été refusée car trop onéreuse.

Cette fois c'est trop petit. Le projet scolaire qui doit remplacer le Battoir de Bassins va devoir être soumis une troisième fois au Conseil communal. Une première version prévoyant deux classes, une salle polyvalente et une unité d'accueil pour la petite enfance avait été jugée trop ambitieuse et surtout trop chère par les élus, en décembre dernier. L'exécutif revenait jeudi soir avec une mouture allégée ne comprenant plus que les deux classes, un appartement de fonction, un local de dégagement et un préau couvert. Coût de l'opération: 1,4 million, dont 800 000 francs financés par le groupement scolaire.

Trouvant que le projet recelait un meilleur potentiel, la Commission d'urbanisme a demandé d'étudier la possibilité de créer quatre classes dans un volume équivalent, en déplaçant le préau

couvert. Une demande acceptée par la Municipalité et le conseil, qui a renvoyé le préavis.

«Il faut être conscient que seulement deux classes seront prises en charge par le groupement», a rappelé le syndic, Didier Lohri. Le surcoût, grossièrement estimé à 400 000 francs, serait financé entièrement par Bassins. Une séance extraordinaire a été agendée en avril afin de ne pas retarder le projet, qui doit être achevé pour la rentrée 2010. **M. JOT.**

Deux de plus dans le bain?

Estimant que la commune de Bassins n'était pas suffisamment représentée au sein du conseil d'administration de la SA gérant la piscine du village, Michel Treboux a déposé une motion demandant que deux conseillers communaux supplémentaires y fassent leur entrée (contre un actuellement). C'est aussi un moyen pour l'assemblée d'être mieux tenue au courant des affaires de la piscine. Mais la SA étant une entité indépendante, c'est directement auprès de celle-ci que M. Treboux devra faire sa demande en vue d'une modification des statuts. **M. JOT.**